

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 MAI 2009

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 18 mai 2009 à 20 H 30, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 12 mai 2009.

Après la visite du chantier de réaménagement de la mairie, la séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion, à savoir :
Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Gilbert SEYLLER et Geneviève GROSSHENY, donne procuration à Jeannot LOOS

Secrétaire de séance : Eric MEMHELD

Assistantes déléguées au secrétariat : Emilie SCHUTZ et Christiane FRANTZ

Ordre du jour :

1. Adoption du procès verbal de la séance du 20 avril 2009
2. Approbation du contrat de développement et d'aménagement du territoire de Marckolsheim – Grand Ried
3. Projet Ecole Numérique Rurale
4. Lotissement Rue de la Forêt
5. Subvention à la Prévention Routière
6. Subvention à la SPA
7. Investissements en cours :
 - a. Achat de miroirs d'agglomération
 - b. Poteau incendie Rue du Lac
 - c. Illuminations de Noël
 - d. Avenants extension école
8. Divers
 - a. Droit de préemption
 - b. Diaporama de photos du 9 mai 2009

1. Adoption du procès verbal de la séance du 20 avril 2009

Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal de la séance du 20 avril 2009, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du contrat de développement et d'aménagement du territoire de Marckolsheim – Grand Ried

Le Maire expose dans le détail les objectifs et les orientations du contrat de développement et d'aménagement du territoire de Marckolsheim – Grand Ried qui sera signé prochainement par le Conseil Général du Bas-Rhin avec les communes, communautés de communes ainsi que les autres structures de coopération qui développent à leur niveau des actions sur le territoire du contrat.

Il rappelle sur le contrat est un acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières et des prestations d'assistance et d'ingénierie qu'apporte le conseil Général aux échelons communal et intercommunal, pour la période 2009-2014. A ce titre, les opérations suivantes portées par la commune sont inscrites dans ce contrat :

Le Maire indique que l'assemblée plénière du Conseil Général a approuvé les termes de ce

PROJET	Coût prévisionnel HT	Date réalisation prévue	Intervention du département
Aménagement Place de l'Eglise	150 000 €	2010	Taux modulé communal 32%
Sécurisation Place de l'Eglise	250 000 €	2010	Bordures, Caniveaux, AP 15%
Aménagement Place de Retournement Rue des Seigneurs	40 000 €	2009	Taux modulé communal 32%
Poteaux d'incendie	3 000 €	1 à 2 par an	Taux fixe 20 %
Plate forme multiactivités	60 000 €	2011	Taux modulé communal 32%

contrat lors de sa réunion plénière du 23 mars 2009. Il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Wittisheim :

- approuve le contrat de territoire de Marckolsheim – Grand-Ried, conclu pour la période 2009-2014
- autorise le Maire de Wittisheim à signer le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Marckolsheim – Grand-Ried

3. Projet Ecole Numérique Rurale

Un programme de développement du numérique dans les écoles rurales a été lancé par l'Education Nationale, dans le cadre du plan de relance. Il s'agit de subventionner l'équipement du numérique des écoles situées dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants. Pour le Bas-Rhin, 99 projets sont susceptibles d'être retenus.

Les communes, conjointement avec leur école doivent préparer un projet selon un cahier des charges imposé. Pour être retenu, un projet doit être conforme au cahier des charges et être accompagné des devis correspondants.

La subvention attribuée s'élèvera à 80% du coût du projet, à concurrence de 9 000€.

Après discussion avec la direction de l'Ecole de Wittisheim et après étude du cahier des charges, il est proposé de faire l'acquisition d'une classe mobile, c'est-à-dire une armoire mobile équipée de 10 ordinateurs portables. Cet équipement bénéficiera à l'ensemble de l'école, et constitue un investissement durable. Trois offres de prix ont été sollicitées. Il est proposé aux membres du Conseil d'adopter un accord de principe pour ce projet. Le choix du prestataire informatique se fera lors d'une prochaine séance, sous réserve que notre candidature soit retenue.

Adopté à l'unanimité.

4. Lotissement Rue de la Forêt

Concernant les travaux de voirie et de raccordement des terrains aux réseaux assainissement, eau potable et téléphone pour la rue de la Forêt, des devis avec un cahier des charges identiques ont été sollicités auprès des entreprises STRADA de Sundhouse, JEHL d'Artolsheim et WENDLING d'Hilsenheim.

VOGEL de Scherwiller a répondu partiellement à l'offre. Cette offre incomplète ne peut donc pas être prise en compte.

Jean-Marie BECK explique le contenu du cahier des charges et les offres de prix qui se présentent comme suit :

ENTREPRISE	STRADA	WENDLING	GERARD JEHL
Prix HT	18 506,24	23 561,43	18 943,62
Prix TTC	22 133, 46	28 179,47	22 656, 57

Après discussion, il est proposé de retenir le moins-disant, STRADA de Sundhouse pour un montant de 18 506,24 € HT soit 22 133,46 € TTC.

Adopté.

5. Subvention à la Prévention Routière

La Prévention Routière sollicite une subvention pour l'achat d'un véhicule neuf en remplacement du véhicule accidenté du Sous-Brigadier Gilles Mérieux de la CRS37, chargé d'animer des actions pour la Prévention Routière dans les écoles du secteur de Sélestat.

Par conséquent, toutes les communes alentours sont sollicitées pour le versement de fonds selon la répartition suivante :

- 1 à 1 000 hab : 500 €
- 1 001 à 2 000 hab : 800 €
- 2 001 à 5 000 € hab : 1 500 €
- + de 5 000 hab : 3 000 €

Pour la Commune de Wittisheim, le montant de la subvention à verser est de 800 €.

Adopté.

6. Subvention à la SPA

La Commune a passé une convention avec la Société Protectrice des Animaux pour permettre l'accueil des chiens errants et bénéficier d'autres types de prestations. Le montant de la convention se calcule de la manière suivante : 0,23 € par habitant, multiplié par le nombre d'habitants au recensement de 2006 soit : $1923 \times 0,23 \text{ €} = 442,29\text{€}$.

La somme de 442,29 € sera versée pour l'année 2009 à la SPA.

Il est proposé de reconduire tacitement cette délibération pour ne pas avoir à redélibérer tous les ans. Le montant de la subvention évoluera avec le nombre d'habitants.

Adopté.

7. Investissements en cours

a. Achat de miroirs d'agglomération

Trois offres ont été sollicitées pour l'acquisition de deux miroirs d'agglomération. Il est proposé d'acquérir ces miroirs d'agglomération auprès de la société la mieux disante, MSR de Bischwiller pour un montant total de 892,00 € HT soit 1 066,83 € TTC. (446 € HT l'unité et 533,42 € TTC l'unité).

Adopté.

b. Poteau incendie Rue du Lac

Il est proposé de confier l'installation d'un poteau d'incendie Rue du Lac à l'entreprise STRADA pour un montant de 2 470,00 € soit 2 954,12 € TTC. (C/21568, OP54) au vu des devis sollicités.

Adopté.

c. Illuminations de Noël

Il est proposé d'acquérir des illuminations de Noël supplémentaires : 4 arbustes lumineux, 3 étoiles flash, des nouvelles guirlandes lumineuses avec ampoules basse consommation, auprès de la société DOVAL de Sélestat, qui propose des éléments soldés jusqu' à 75%. Le montant de cet investissement est de 2 484,80 € HT soit 2 971,82 € TTC. (C/2188, OP 21)

Adopté.

d. Avenants travaux école

Pour la rénovation du logement de l'étage de l'école maternelle, des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour la mise aux normes des installations électriques. Le devis complémentaire d'Electricité HERBRECH est de 681,00 € soit 814,48 € TTC.

Adopté.

D'autre part, concernant l'extension de l'école, un second avenant est à prendre pour le lot 10- Carrelage/Faïence d'un montant de 148 € HT soit 177,01 € TTC. Cet avenant concerne des travaux de piquage et de préparation du sol béton du nouveau local ménage du à une finition trop irrégulière de la nouvelle dalle. Le montant de cet avenant sera déduit du lot Gros Oeuvre.

Adopté.

8. Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De Mme Catherine STEPHAN à M. Bernard BARBARAS, pour l'habitation située section 2, parcelle 5, 23 Rue de Muttersholtz et d'une superficie de 2,94 ares.

b. Diaporama de photos du 9 mai 2009

Un diaporama de photos du jumelage du 9 mai 2009 à Rheinhausen est diffusé. Le Maire remercie tous ceux qui sont venus et se sont impliqués, plus particulièrement les associations. Il ajoute que le jumelage ne s'arrête pas là et doit être concrétisé par des actions. L'un des projets en cours est l'organisation d'un voyage à Paris.

Justin FAHRNER explique qu'il aura lieu en octobre, les dates ne sont pas encore arrêtées mais il se fera en semaine, de manière à pouvoir visiter l'Assemblée Nationale. Le programme et les tarifs seront communiqués lors d'une prochaine séance.

D'autre part, un tournoi de foot aura lieu le 4 juillet 2009 au stade de Niederhausen et le FCW s'y rendra.

c. Changement de bacs au SMICTOM

Le changement des bacs se fera dès le 10 juin 2009.

d. Festival interrégional de musique

Un festival de musique aura lieu le samedi 23 mai 2009 à 20 heures à la salle polyvalente de Wittisheim et sera animé par l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots.

e. Compteur eau mairie

Le compteur d'eau de la mairie sera déplacé à l'extérieur du bâtiment au ras du sol, son emplacement actuel étant gênant pour l'installation future.

f. Enquête télévision locale

Le Maire distribue une enquête sur la télévision locale que les conseillers peuvent compléter et renvoyer.

g. Lettre du canton

Le Maire fait la distribution de la lettre du canton.

h. Rapport enquête publique Terréo

Le Maire rappelle que le rapport d'enquête publique Terréo sur l'étude de zonage d'assainissement est consultable en mairie.

i. Exposition à la médiathèque

Une exposition sur les métiers d'autrefois réalisée par les élèves du collège du Grand Ried a lieu à la médiathèque du 18 au 30 mai 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 10.

Le Secrétaire de séance,
Eric MEMHELD.

Le Maire,
André KRETZ.